

Soissons

Ians la commune de Soissons, les trois quartiers prioritaires comptent 9 300 habitants au total en 2011, soit 33 % de la population des ménages fiscaux de la commune. Ils représentent un peu moins de 6 % de la population de l'ensemble des quartiers prioritaires de la région et 24 % de ceux du département de l'Aisne.

La moyenne de la population des quartiers prioritaires soissois est proche de celle de la région (3 360 habitants). Mais la situation de chacun est très différente. À l'ouest de la commune, le quartier *Presles* dépasse les 5 000 habitants et se place au 8^e rang des quartiers picards en volume de population. Le quartier *Saint-Crépin Ouest* est au 20^e rang avec un peu plus de 2 000 habitants. Le quartier *Chevreux*, situé au sud de la commune, fait partie des moins peuplés de la région avec moins de 2 000 habitants, il se situe au 40^e rang des 44 quartiers picards.

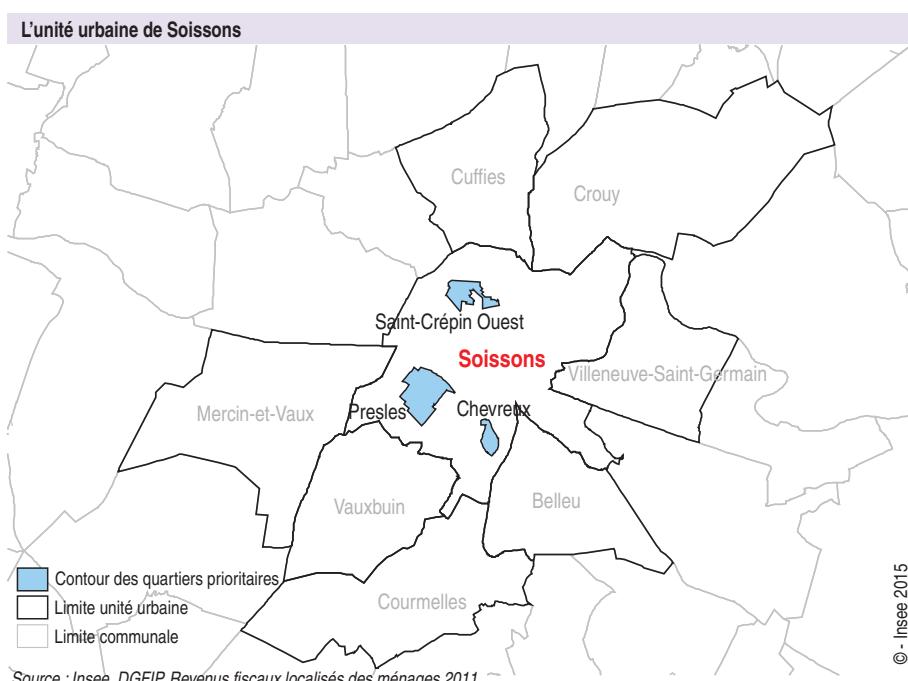
Chevreux, le quartier le plus pauvre de Picardie

Le revenu fiscal médian par UC de l'unité urbaine de Soissons en 2011 se rapproche de la moyenne départementale (respectivement 16 200 et 16 850 €). Il se situe néanmoins légèrement en retrait au sein de la ville centre avec 14 900 €. L'éventail de revenus entre les trois quartiers prioritaires, tous localisés dans Soissons, est large. Avec 5 300 € par an et par UC, le quartier *Chevreux* présente le plus faible parmi les quartiers prioritaires picards et 53 % des habitants y vivent sous le seuil de bas revenus contre 38 % au sein de la géographie prioritaire du département. Le quartier le plus peuplé de l'agglomération, *Presles*, se situe à 7 600 € pour ce revenu médian et *Saint-Crépin Ouest* à 10 000 €. Dans ce dernier quartier, la part de la population vivant sous le seuil de bas revenus est moins élevée (30 %).

Des difficultés marquées dans le quartier *Chevreux*

Les deux quartiers prioritaires soissois les plus peuplés, *Presles* et *Saint-Crépin Ouest*, appartiennent à un groupe de quartiers à la population plutôt âgée et défavorisée (*profil 4*). Le chômage y est plus présent. Les emplois sont plus fréquemment occupés à temps partiel. Les déplacements domicile-travail sont plus souvent effectués en voiture, malgré un taux d'équipement automobile en deçà de la moyenne des quartiers picards dans le quartier *Saint-Crépin Ouest*. En lien avec une structure d'âge vieillissante, les ménages sont davantage constitués de personnes seules ou de couples sans enfant dans ce quartier. Les familles sont plus présentes dans le quartier *Presles* où le vieillissement de la population est moins accentué.

Le quartier *Chevreux* fait partie du groupe de quartiers les plus touchés de la région par la pauvreté et le chômage, notamment de longue durée (*profil 6*). De plus, les actifs en emploi de ce territoire sont plus souvent non diplômés ou occupent un emploi à temps partiel. Ces difficultés touchent davantage des familles avec enfants et notamment des familles nombreuses. En effet, la population du quartier *Chevreux* est jeune avec 31 % de moins de 14 ans (26 % pour les quartiers de



© - Insee 2015

la région et 24 % pour ceux de la métropole). Cette proportion le positionne au 1^{er} rang des 44 quartiers picards. Les « ménages mono-parentaux avec jeunes enfants uniquement » sont aussi très présents.

Davantage de femmes dans le quartier *Saint-Crépin Ouest*

La proportion de femmes dans la commune de Soissons est de 53 % en 2010 (51 % dans la région et 52 % en métropole). Dans les quartiers *Presles* et *Chevreux*, cette proportion y est assez proche avec respectivement 53 % et 52 %. La population est plus féminisée dans le quartier *Saint-Crépin Ouest* avec 57 % dans sa population. ■

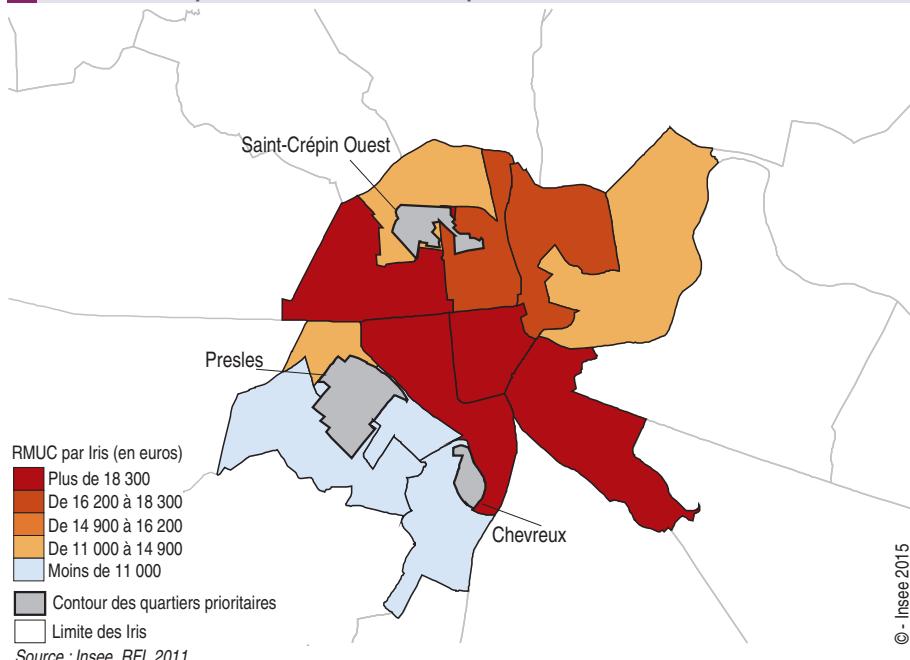
1 Revenu médian par unité de consommation des quartiers prioritaires

Nom du quartier prioritaire	Population des ménages fiscaux	RMUC*	Écart entre le RMUC de l'unité urbaine et le RMUC du quartier prioritaire	Indicateur de dispersion du revenu **(%)
Saint-Crépin Ouest	De 2 000 à 2 999	9 800	6 400	99,2
Presles	De 5 000 à 9 999	7 600	8 600	120,3
Chevreux	Moins de 2 000	5 400	10 800	141,0
Commune de Soissons	28 175	15 000		
Unité Urbaine de Soissons	40 549	16 200		
Aisne	540 318	16 900		
Picardie	1 906 896	18 300		
France métropolitaine	62 596 431	19 200		

*Revenu médian par Unité de Consommation, **(déclaré) par unité de consommation en 2011, égal à l'intervalle interquartile rapporté à la médiane et exprimé en %.

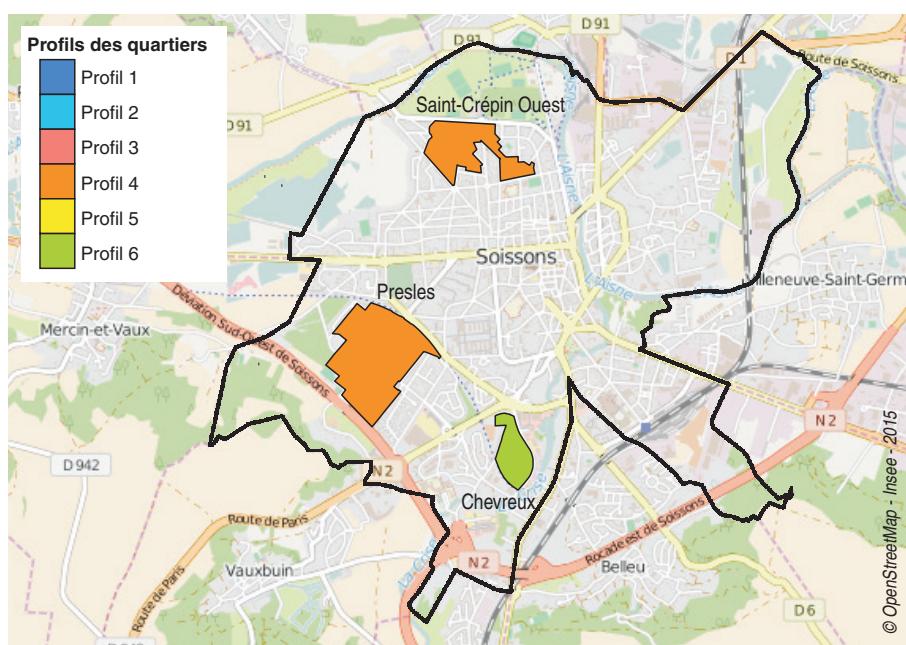
Source : Insee, DGFiP, Revenus fiscaux localisés des ménages 2011

2 Revenu médian par unité de consommation par Iris de la commune de Soissons



N.B. : le seuil des bas revenus de l'unité urbaine de Soissons est de 10 983 euros, le RMUC de la région Picardie est de 18 332 euros.

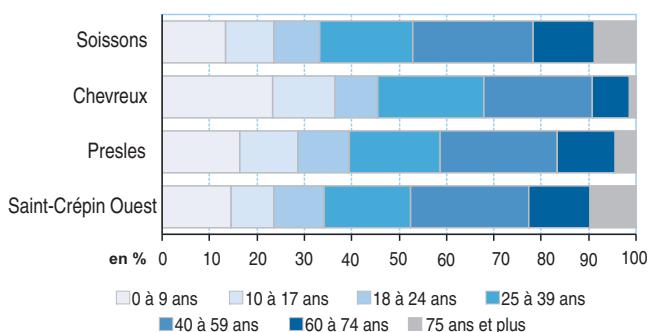
3 Profil des quartiers prioritaires



Source : Insee, Revenus Fiscaux Localisés 2011, recensement de la population 2011

Soissons

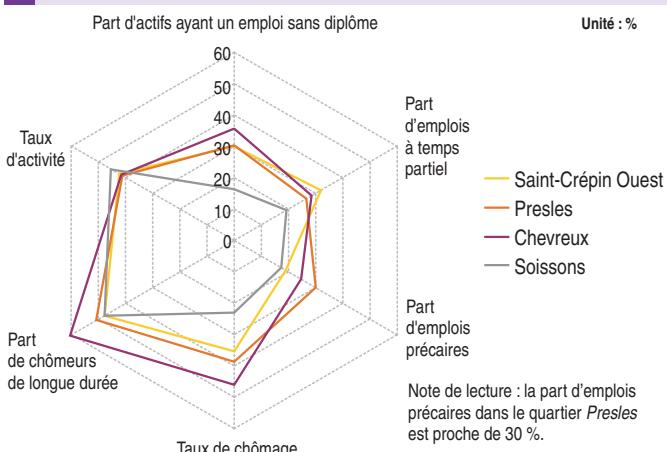
4 Structure d'âge de la population



Note de lecture : la population de moins de 18 ans approche les 36 % dans le quartier Chevreux.

Source : Insee, estimation composite de population - recensement de la population 2011

5 Activité



Note de lecture : la part d'emplois précaires dans le quartier Presles est proche de 30 %.

Source : Insee, estimation composite de population - recensement de la population 2011

6 Positionnement des quartiers prioritaires de la commune sur les 44 quartiers de la région et les 1 296 quartiers métropolitains

Nom du quartier prioritaire	Population des ménages fiscaux 2011	Part des bas revenus*** (%)	Part des personnes de moins de 14 ans (%)	Part des ménages de 6 personnes ou plus (%)	Part des ménages "monoparentaux avec jeunes enfants uniquement"** (%)	Part des ménages recevant au moins une allocation de chômage*
Saint-Crépin Ouest	De 2 000 à 2 999	30,2	17,4	1,4	6,5	24,2
Rang en Picardie	20	26	43	44	33	37
Rang en France métropolitaine	569	528	1 207	1 249	751	770
Presles	De 5 000 à 9 999	38,5	25	5,7	9,4	32,2
Rang en Picardie	6	13	21	23	16	9
Rang en France métropolitaine	199	173	419	608	175	85
Chevreux	Moins de 2 000	53	31,3	13	8	37,6
Rang en Picardie	40	1	1	2	26	2
Rang en France métropolitaine	1 053	14	9	56	382	11
Ensemble des quartiers prioritaires de Picardie	147 839	33,8	25,6	7,0	8,3	27,7

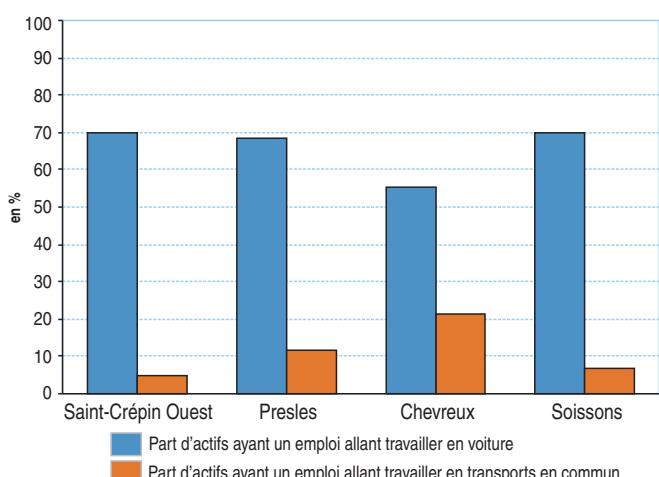
*proprement dite, donc à l'exclusion du RSA.

**précisément égale à la part des ménages fiscaux comprenant une ou une seule personne d'au moins 14 ans et au moins une personne de moins de 14 ans.

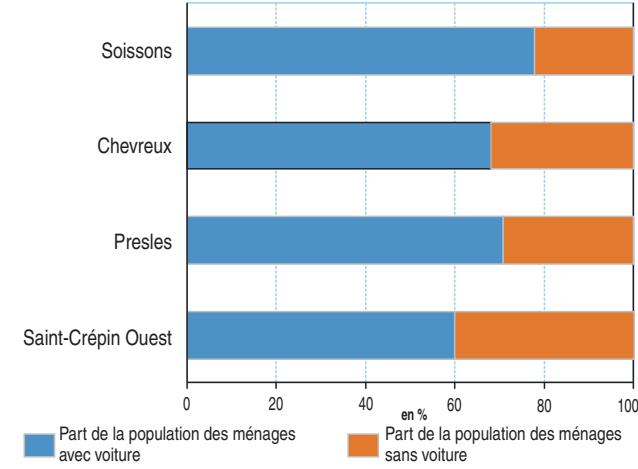
***Egal à la part des revenus par unité de consommation inférieurs à un certain seuil en 2011.

Source : Insee, RFL 2011

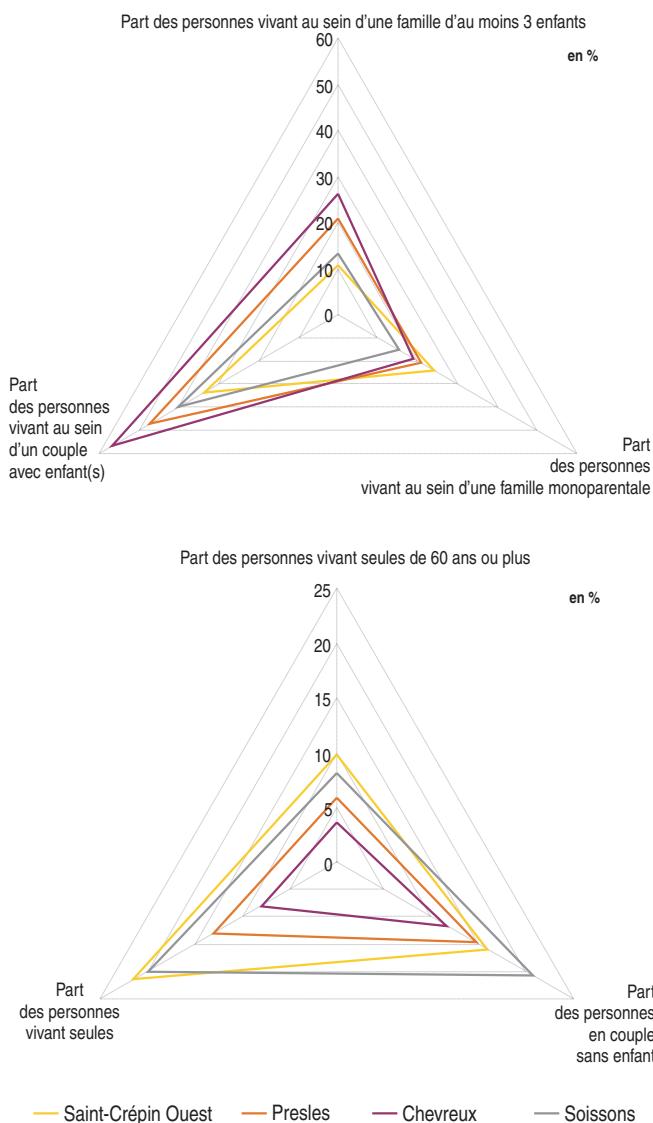
7 - 8 Mobilité



Source : Insee, estimation composite de population, recensement de la population 2011



Source : Insee, estimation composite de population, recensement de la population 2011

9-10 Structure familiale

Note de lecture : les personnes vivant au sein d'un couple avec enfant(s) sont près de 57 % dans le quartier Chevreux.

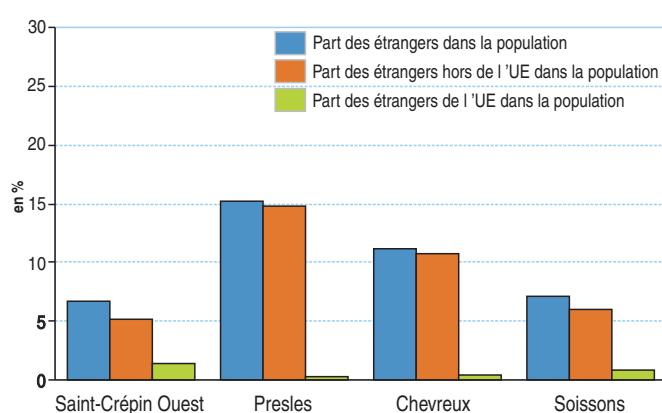
Source : Insee, estimation composite de population - recensement de la population 2011

11 Positionnement des quartiers prioritaires de la commune sur les 44 quartiers de la région et les 1 296 quartiers métropolitains

Nom du quartier prioritaire	Part des ménages locataires en %	Part des ménages installés dans leur logement depuis moins de 5 ans fin 2011 en %	Médiane de la surface du logement par personne*
Saint-Crépin Ouest	98	42,2	31,5
Rang en Picardie	12	31	18
Rang en France métropolitaine	256	879	598
Presles	99,9	48,9	29,5
Rang en Picardie	1	19	25
Rang en France métropolitaine	47	500	774
Chevreux	97,7	50,1	26,5
Rang en Picardie	13	13	36
Rang en France métropolitaine	271	435	974
Ensemble des quartiers prioritaires de Picardie	91,6	45,5	30,5

*calculée sur les ménages (en mètres carrés par personne)

Source : Insee, RFL 2011

12 Nationalités

Source : Insee, estimation composite de population, recensement de la population 2011